

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT - ÉCOLE PAUL-VI
PROCÈS-VERBAL
Séance du mardi 2 février 2016

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le mardi 2 février à 19 h à la bibliothèque de l'école Paul-VI, située au 666, Le Laboureur à Boucherville.

Étaient présents

Monsieur Pierre-Luc Beaucage, parent
Madame Marie-Christine Tremblay, parent
Madame Kathy Fontaine, parent
Madame Marie-Christine Brunet, enseignante
Monsieur Simon Lachapelle, enseignant
Madame Sophie Brillon, enseignante
Madame Chantal Casavant, représentante du service de garde
Madame Marie-Ève Turcotte, parent
Madame Nathalie Trudeau, OPP
Madame Christyne Tremblay, directrice

Étaient absents

Madame Martine Jolicoeur, parent
Madame Carole Bousquet, enseignante

Était également présente à titre de secrétaire d'assemblée

Madame Lyne Gendron

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

M. Beaucage déclare l'assemblée ouverte à 19 h 05. L'assemblée est déclarée ouverte après constatation du quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Simon Lachapelle d'approuver l'ordre du jour en laissant le point 15, Autres sujets, ouvert. Approuvé à l'unanimité.

CÉ 15-16-957

3. Suivi et adoption du procès-verbal 8 décembre 2015.

Proposé par Sophie Brillon d'approuver le procès-verbal tel que présenté.
Approuvé à l'unanimité.

CÉ 15-16-958



4. Parole au public

Aucun public

5. Projet de loi 86

Madame Tremblay fait état du nouveau projet de loi 86. Le projet de loi 86 prévoit le remplacement des conseils de commissaires par des conseils scolaires composés de 16 membres suivants :

- 1° cinq (5) parents d'élèves fréquentant un établissement d'enseignement de la commission scolaire élus par le comité de parents qui ont été membres au moins un an d'un conseil d'établissement, d'un comité ou d'un conseil d'une commission scolaire;
- 2° un parent (1) d'un élève handicapé ou d'un élève en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage fréquentant un établissement d'enseignement de la commission scolaire, élu par le comité de parents;
- 3° quatre (4) personnes de la communauté, élues
- 4° deux (2) personnes de la communauté élues et qui sont domiciliées sur le territoire de la commission scolaire;
- 5° un (1) enseignant et un (1) professionnel non enseignant de la commission scolaire élus respectivement par leurs pairs
- 6° deux (2) directeurs d'établissement d'enseignement de la commission scolaire élus par leurs pairs conformément.

À suivre.

6. Suivi du budget OPP

Présentation du budget révisé de l'OPP.

7. Comité vert

Le comité vert a demandé au service de traiteur de ne plus vendre de bouteille d'eau aux élèves. Il est proposé aux élèves d'apporter une bouteille d'eau réutilisable.

8. Campagne de financement

Il y aura un marathon-marcheton organisé en mai prochain.

9. Modalités du régime pédagogique

Présentation du document sur les modalités du régime pédagogique. Pas de changement majeur.

10. Plan d'effectif révisé (comité EDHAA)

Présentation du plan d'effectif qui a été révisé lors de la dernière réunion du comité EHDAA.

11. Projets d'arts enrichis Paul-VI - 2015-2016

Exemple de financement des projets d'arts enrichis;

3000\$ pour les arts du cirque
1000\$ pour les arts du 1^{er} cycle
1000\$ pour les arts du préscolaire
1000\$ pour les élèves de 3^e année
1000\$ pour l'art dramatique

La distribution des montants sera discutée au conseil des enseignants (CEE).

12. Information des critères d'inscription des élèves

Présentation des critères de la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves. La politique se trouve sur le site web de la commission scolaire des Patriotes.

13. Reconnaissance des bénévoles et reconnaissance des employés

La reconnaissance des employés se fera en trois (3) étapes.

- 1- Reconnaissance des enseignants, professionnels et employés de soutien
- 2- Reconnaissance du secrétariat
- 3- Reconnaissance du personnel du service de garde

Un petit budget sera alloué et bonifier par l'OPP afin de souligner le travail du personnel de l'école.

14. Semaine de la persévérance scolaire

Le mois de février est le mois de la persévérance scolaire. Cette année, deux élèves (un garçon de 6^e année et une fille de 5^e année) seront nommés.

15. Information

- 15.1 Parole à la directrice
Nil
- 15.2 Parole aux représentants du personnel
Nil
- 15.3 Parole aux membres
Nil
- 15.4 Parole à la représentante de l'OPP
Nil
- 15.5 Parole au représentant du comité de parents
Nil
- 15.6 Parole au président
Nil

16. Autres sujets

16.1 Critères de sélection de la direction d'établissement 16-17

Élaboration des critères de sélection pour la prochaine année scolaire.

CÉ 15-16-959

16.2 Les puces

Il y a un problème avec les puces mais le tout sera résorbé avec la pose des nouvelles portes cet été.

17. Évaluation de la rencontre

Belle rencontre.

18. Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 05.